



10 avenue Gaston Sébilleau 35600 REDON

Téléphones : 02 40 51 85 05 – 06 76 30 20 92

randomap-redon@laposte.net

www.randomap.e-monsite.com

**VOUS AIMEZ LA MARCHE ?
VOUS AIMEZ LA CONVIVIALITE ?**

Alors rejoignez l'association RANDOMAP de REDON, prête à vous accueillir.

Cela vous permettra de participer à des sorties :

- les mardis et jeudis matins : départ devant la Office du Tourisme à 9 h ou 9 h 15 suivant l'allure de marche (durée ~ 2 h) randonnée entre 9 et 11 km.
- les samedis après-midi : rando douce, départ parking derrière la piscine, durée 1 h 30 environ.
- le dimanche, l'après-midi ou à la journée selon un calendrier établi, départ parking derrière la Office du Tourisme.

Vous pourrez également :

- être tenu au courant de l'actualité des randonnées organisées sous l'égide de la F.F. Randonnée.
- profiter de l'expérience d'autres randonneurs.

Par la possession de la licence de la Fédération Française de la Randonnée, vous contribuerez à la création et la préservation des sentiers pour votre plaisir de marcher, tout en profitant d'une assurance spécifique pour la pratique de la randonnée, en groupe ou en solo.

Randonnez avec RANDOMAP !!!!

Il n'y a que le premier pas qui coûte, et après... ça marche !

Comment rejoindre RANDOMAP ?

- contacter l'un des membres de l'équipe dirigeante
- venir à l'une des sorties

Des programmes des randonnées et des bulletins d'inscription sont disponibles à la Maison du Tourisme de Redon et sur le site internet.

Combien ça coûte de marcher avec RANDOMAP ?

Avant l'adhésion nous vous proposons 1 ou 2 sorties, qualifiées d'essai.

La licence est valable du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

Pour 2021/2022 les montants sont les suivants :

- Individuelle avec responsabilité civile + accident (IRA).....38 €
- Licencié FFRandonnée pour 2021 dans une autre Association..10 €
- Abonnement à « Passion Rando Magazine »
1 an / 4 numéros..... 8 €

Quels sont les types de sorties et y a-t-il des limites d'âge ?

Les sorties vont de la marche à la demi-journée, en passant par la randonnée à la journée. Leur point de départ se situe dans un rayon allant jusqu'à 1 heure de voiture de REDON. Elles s'adressent à tout public : de l'enfant, accompagné de ses parents, jusqu'au « super senior ».

L'association propose également 1 ou 2 séjours de randonnées dans l'année.

De quoi doit-on se munir pour participer aux sorties ?

- de chaussures de randonnée
- d'un sac à dos de 25 à 30 litres (pour les dimanches)
- d'une cape ou d'un poncho imperméable
- d'une boisson, l'eau étant préférable, mais chacun ses goûts....
- de quoi grignoter en cours de chemin, plus le pique-nique du midi pour les sorties à la journée
- d'un nécessaire de « bobologie »
- de la licence

Et en plus.....

DE VOTRE BONNE HUMEUR



A BIENTOT SUR LES CHEMINS !!!!

